

# AGIR CHEZ SOI

## se prémunir

- Éviter de les acheter et de les planter (buddleia, laurier palme, impatiente, aster américaine... sont encore parfois vendus en jardinerie)
- Utiliser de la terre dont la provenance est connue
- Éviter de laisser le sol nu : semer un couvre-sol (trèfle, graminée...).

## les détruire dans son jardin

- Choisir les bonnes méthodes en fonction de l'espèce : arrachage, tonte, fauche, cerclage...
- Agir au bon moment (généralement avant la floraison)
- Faire sécher les résidus puis les apporter en déchetterie (les rhizomes, particulièrement résistants, peuvent être mis dans la poubelle à ordures ménagères)
- Nettoyer le matériel pour ne pas propager ces espèces.

L'utilisation de pesticides est dangereuse pour la santé et l'environnement. Privilégiez les méthodes alternatives et soyez patient, il faut souvent intervenir plusieurs années pour réussir à s'en débarrasser !

## plantez « sauvage et local »

Plutôt qu'une haie constituée d'une seule espèce exotique, plantez des arbustes sauvages et locaux diversifiés : prunellier, aubépine, églantier, sureau, cornouiller, noisetier... Un grand nombre d'animaux y trouveront des ressources alimentaires et un refuge : insectes pollinisateurs, oiseaux, petits mammifères.

**ATTENTION,**  
beaucoup de plantes et d'animaux vendus pour l'aquariophilie (Myriophylle, tortue de Floride...) sont invasives. Ne les introduisez pas dans les milieux aquatiques naturels !

# LES ACTIONS DE GRENOBLE

La Ville de Grenoble se mobilise depuis plusieurs années pour contrôler la présence de ces espèces dans les espaces publics : parcs et jardins, voiries, cimetières... tout au long de l'année les agents des équipes du service des espaces verts effectuent des missions de surveillance, de prospection et de lutte à travers des opérations d'arrachage, de coupe rase voire d'annelage selon les espèces.

Aujourd'hui se sont principalement les Renouées, l'Ambroisie, l'Ailanthé, l'Arbre à papillons ainsi que le Raisin d'Amérique qui font l'objet d'un suivi renforcé.

Suivant l'espèce, son stade de développement et l'importance des peuplements, des alertes sont lancées et des opérations d'intervention sont mises en place. Toutes les informations sont ensuite recensées et centralisées sur une base de données afin de suivre l'évolution des populations sur le territoire grenoblois.

Parallèlement, une surveillance sur une vingtaine d'espèces potentiellement problématiques est effectuée.



## idées reçues

Ortie, lierre, ronce, prêle, liseron, chardon... sont parfois considérées comme des espèces envahissantes. S'il est vrai que ces espèces peuvent localement avoir un fort développement, elles restent néanmoins en équilibre avec les écosystèmes locaux : leur expansion garde une dimension limitée dans l'espace et dans le temps. De plus, étant indigènes, elles interagissent avec des espèces animales et jouent un rôle important pour la biodiversité. Certaines comme l'ortie et la prêle sont utiles au jardinier.



+ d'infos

GENTIANA 04 76 03 37 37 • [gentiana@gentiana.org](mailto:gentiana@gentiana.org)  
[www.gestionraisonnable.fr](http://www.gestionraisonnable.fr) et [www.gentiana.org](http://www.gentiana.org)



Gentiana, société botanique dauphinoise

PRÉVENIR  
AGIR !

# PLANTES EXOTIQUES

## envahissantes DE GRENOBLE



AMBROISIE



IMPATIENTE



BUDDLEIA



RENOUÉE



# C'EST QUOI LE PROBLÈME ?



# principales espèces DE GRENOBLE

Pour une aide à la détermination : [www.tela-botanica.org](http://www.tela-botanica.org)

En France métropolitaine on compte plusieurs centaines de plantes exotiques naturalisées (c'est à dire capable de se reproduire sous notre climat). Parmi celles-ci, près de 80 sont considérées comme envahissantes.

Ces plantes sont capables de coloniser très rapidement les zones de friche ainsi que certains milieux naturels.

Les conséquences négatives sur les habitats naturels et les activités humaines sont nombreuses :

- **Environnemental** : concurrence avec les espèces locales, diminution de diversité floristique, perte d'intérêt de la faune locale pour ces nouvelles espèces...
- **Paysager** : uniformisation de la végétation et des paysages
- **Sanitaire** : possibilité d'allergies ou de brûlures de contact
- **Économique** : diminution de la qualité du fourrage, augmentation des coûts d'entretien de l'espace public.

LES VERGERETTES

*Erigeron sumatrensis* et *E. canadensis*



LE SOLIDAGE GÉANT

*Solidago gigantea*



LES RENOUÉES ASIATIQUES

*Reynoutria japonica*, *R. sachalinensis*, *R. x bohemica*



LE BUDDLEIA

*Buddleja davidii*



L'AILANTHE

*Ailanthus altissima*



LES ASTERS AMÉRICAINES

*Symphyotrichum x salignum*, *S. lanceolatum*



LES IMPATIENTES

*Impatiens balfourii*, *I. glandulifera*



LE SÉNÉCON DU CAP

*Senecio inaequidens*



LE RAISIN D'AMÉRIQUE

*Phytolacca americana*



L'AMBROISIE

*Ambrosia artemisiifolia*



Une plante exotique envahissante aussi dénommée « invasive » répond à plusieurs critères :

- Elle se développe en dehors de son aire géographique naturelle
- Elle possède un fort développement et un grand pouvoir de multiplication
- Elle induit des perturbations au sein d'un écosystème indigène entraînant des conséquences écologiques, économiques ou sanitaires négatives.

